

# COMPTE RENDU REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 02 JUILLET 2014

\*\*\*\*\*

Etaient présents : MM. SINDOU JP., AUDOIN J., BENAC C., GARDOU Mél, GARDOU Mic, GUITARD MF., HEREIL G., JEFFERY S.,

Absents : M. BODIN A., FOUGEROUSSE R., MENUET C. (excusés)

Secrétaire de Séance : Simone JEFFERY

## 1) Lecture et approbation du Procès Verbal de la précédente réunion

Le procès verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

## 2) Vacance du Poste d'Agent d'entretien et de Conducteur

Le Maire fait état de la lettre de démission en date du 12 juin de Mme Stubbs-Goddard, assurant les fonctions d'agent d'entretien de la commune et de conducteur pour le transport scolaire et le transport à la demande. Il précise que cette démission sera effective au 12 août 2014.

Il convient dès à présent de réfléchir sur les modalités de remplacement pour ces deux postes. Des contacts ont été pris auprès d'autres communes et des candidatures ont déjà été déposées.

Pour l'entretien de la commune, le Maire précise qu'il souhaiterait prendre une personne en prestation de service (ex. auto entrepreneur). L'entretien d'Artix pourrait être également revu à cette occasion. Il faudra aussi étudier la possibilité de prêter le matériel de la commune si nécessaire.

Deux personnes de la commune se sont portées candidates : E. Mac Guigan et B. Rivière.

Un tour de table est fait pour connaître les avis de chacun. Ces avis sont partagés, les profils de chacun sont différents. On pourrait envisager un partage du travail (entretien des fleurs et plantations, arrosage d'une part ; entretien divers, débroussaillage, tonte, d'autre part). Il n'y aura pas d'heures de travail imposées (dans la limite toutefois des crédits définis) mais une demande de résultat.

La question sera revue avec chacun d'eux pour étudier leur possibilité et leurs volonté de s'installer auto entrepreneur.

Pour le transport scolaire, deux solutions sont évoquées :

- La commune renonce à faire le transport et il convient de trouver un nouveau transporteur pour ce circuit ; dans ce cas il n'y aurait plus de transport à la demande qui est quand même un service rendu à la population non négligeable, bien qu'il n'y ait que peu de personnes de la commune qui s'en serve. Le covoiturage pourrait prendre le relais.
- La commune continue à faire le transport mais en engageant une personne en CDD pour un an (l'organisation de ces transports restant aléatoires et dépendant du Conseil Général). 2 personnes ont proposé leur candidature ; une priorité pourrait être donnée à B. Rivière qui se trouve sur place. Une décision sera à prendre prochainement.

### **3) Travaux d'Isolation du Bâtiment de la Mairie**

Un couple de personnes serait prêt à louer l'appartement très rapidement ainsi que l'ancienne salle des fêtes pour une activité de danse et de peinture (activité non ouverte au public).

Le prix du loyer est fixé à 400 € pour l'appartement et 30 € pour la salle. C. Bénac estime que l'on pourrait baisser le loyer. A suivre.

Des travaux d'isolation devant être réalisés, des devis ont été demandés.

3 sortes d'isolation sont à prendre en compte : l'isolation du plafond, le double vitrage des fenêtres et la pose d'une VMI (ventilation mécanique par insufflation).

L'isolation des fenêtres n'apporteraient pas beaucoup d'isolation ; il serait intéressant d'étudier une isolation du plafond en styrodur. Il y a aussi la solution de la pompe à chaleur.

Les propositions reçues ne sont pas suffisantes pour pouvoir prendre une décision. Ce dossier sera revu ultérieurement.

D'autre part, il conviendra de réaliser des travaux de tubage de la cheminée afin que les futurs locataires puissent installer un poêle à bois.

### **4) Extinction de l'Eclairage Public à Sénailiac une partie de la nuit**

Afin de réaliser des économies d'énergie, il est proposé de couper l'éclairage public une partie de la nuit sur le village de Sénailiac, comme cela est fait sur le village d'Artix.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter le principe de couper l'éclairage public communal de 24 h 00 jusqu'au matin.

### **5) Mise en Place de l'Organisation des Journées du Patrimoine des 08 et 09 août**

Mél. Gardou précise que le budget de ces journées a été évalué à 1 150 € et qu'elle a obtenu à ce jour 1 150 € de subventions. Le Conseil Municipal valide le coût du chapiteau pour 400 €, les diverses demandes de subventions et l'acceptation de différents dons.

Cette manifestation accueillera 21 participants (producteurs, exposants, associations...)

25 personnes de la commune ont répondu favorablement pour s'investir dans l'organisation de ces journées.

Il conviendra de récupérer des pierres pour l'atelier « mur en pierres sèches ».

Une visite préalable du village d'Artix est prévue le 30 juillet à 10 h avec le CAUE pour préparer cette animation.

### **6) Questions diverses**

#### **► Remboursement de la Visite médicale du chauffeur remplaçant**

Le Conseil Municipal donne son accord pour la prise en charge du coût de la visite médicale obligatoire du chauffeur remplaçant, comme cela a été fait pour le chauffeur principal.

#### **► Location de la Remise attenante à la mairie**

Cette remise est susceptible d'être louée à un particulier pour le garage d'un véhicule ou de matériel. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'unanimité et fixe le loyer mensuel à 20 €. Le contrat devra préciser que ce local est loué en l'état avec des conditions suspensives quant à la dénonciation du bail au cas où un projet d'aménagement ou d'utilisation municipal serait envisagé.

#### **► Veillées du PNRCO**

4 thèmes sont proposés pour les prochaines veillées de l'hiver 2014-2015. La commune de Sénailiac se porte candidate pour recevoir une veillée sur l'un des 2 thèmes suivants :

- les lacs des Causses du Quercy
- cuisiner des produits locaux

#### **► Motion de Soutien à l'Action de l'AMF**

Un courrier de l'Association des Maires de France a été envoyé à l'ensemble des collectivités afin de les alerter sur les baisses massives des concours financiers de l'Etat qui ont commencé

à s'engager et sur les conséquences des mesures annoncées.

Le Conseil Municipal, conscient des enjeux à défendre, décide à l'unanimité de soutenir les actions de l'AMF et de voter la motion de soutien proposée.

► Participation à la Manifestation « Le Jour de la Nuit »

La 6ème édition du *Jour de la Nuit* aura lieu le samedi 20 septembre prochain. Cette campagne de mobilisation nationale destinée aux collectivités locales a pour objet d'alerter sur la pollution lumineuse. Chaque collectivité est invitée à participer en éteignant ses éclairages publics des rues, bâtiments, etc....

Diverses manifestations sont également organisées par les associations, parcs naturels régionaux, clubs astronomiques...

Le Conseil Municipal décide de s'associer cette année encore à cet évènement.

La commune de Sénailac éteindra exceptionnellement totalement ses éclairages publics (village de Sénailac et d'Artix) à partir de 20 h et pour la suite de la nuit le samedi 20 septembre 2014.

► Circuits de Bourgs

Des animations contées sur les circuits de bourgs sont organisées dans chaque village de la communauté de communes. Afin de programmer les animations de 2015, les communes doivent émettre leurs vœux. La commune de Sénailac se porte candidate pour une animation en 2015 à l'occasion de la fête du 15 août.

► Commission du Parc naturel régional des Causses du Quercy

4 commissions thématiques ont été créées (environnement et énergie, économie, vie des territoires, aménagement et urbanisme). JP. Sindou se propose pour la commission *Aménagement et Urbanisme* et J. Audoin pour la commission *Environnement et Energie*.

## 7) Informations diverses

► Travaux du Laquet : Mic. Gardou fait état de la dernière réunion du 24 juin avec le Parc, J. Stubbs et JP. Sindou qui avait pour but de définir les modalités techniques des travaux à réaliser. Un nouveau chiffrage a été demandé l'entreprise J. Stubbs par rapport aux décisions prises.

► Réunion du SIAEP (Syndicat des Eaux de la Pescalerie) : J. Audoin fait un rapide compte rendu de la dernière réunion et apporte les précisions qui lui ont été données quant à l'état des lieux des bornes d'incendie de la commune (manque de pression existant en sortie du château d'eau de *Domenac*)

► Bibliobus : la Bibliothèque départementale de Prêt a pris acte de la demande de la commune concernant l'abandon du service. Les livres en dépôt ont été repris ce jour.

► Cinéma itinérant : MF. Guitard indique qu'une baisse de la fréquentation des séances est observée par Ciné Lot et que cette structure va essayer de relancer ce service en envoyant des mails d'information sur les programmes mensuels à tous les contacts intéressés.

► Commission Aménagement de l'Espace : Mél. Gardou indique que deux sous-commissions ont été créées : Plan Paysage et PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)  
Elle fait état du compte rendu du diagnostic réalisé par le bureau d'étude et de l'exposition itinérante sur le Plan Paysage qui va être mise en place prochainement dans différentes communes.

► Conseil Communautaire : Mic. Gardou donne quelques informations sur le dernier conseil communautaire.